

22 novembre 2021

À cette séance ordinaire, tenue le 22 novembre 2021, tenue à la salle communautaire avec mesures de distanciation et publique, étaient présents les membres du conseil suivants : Mesdames Claude Lapointe, Marjolaine Lachance, Messieurs Christian Roy, Pascal Laverdière, Jacques L'Heureux et Francis Tardif sous la présidence de Monsieur Yvon Asselin, maire. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier et une dizaine de personnes assistant à la séance. L'assemblée débute. Il est dix-neuf heures trente (19h30).

184-21

Attestation report séance de novembre

CONSIDÉRANT les élections du 7 novembre dernier;

CONSIDÉRANT que le nouveau maire avait des obligations le 15 novembre, date prévue de la séance;

Il est proposé par Jacques L'Heureux, appuyé par Marjolaine Lachance et résolu unanimement

Que le conseil municipal atteste du report de la séance prévue le 15 novembre au 22 novembre 2021 à l'heure et l'endroit prévu initialement.

185-21

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christian Roy, appuyé par Claude Lapointe et résolu unanimement;

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification demandée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

Ouverture de l'assemblée et validation du quorum

1. Attestation report séance de novembre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et du 5 octobre 2021
4. Approbation de délégation et paiement liste des comptes du 3, 8 et 22 octobre 2021 et du 1^{er}, 7 et 11 novembre 2021
5. Demande commandite Fermières, Marché de Noël 27-28 nov.
6. Attestation dépôt plan réfection infrastructure 2022 à 90 % pour consultation et présentation publique après approbation et autorisation travaux en 2022 par MTQ
7. Nomination Alexis Moreau comme pompier volontaire
8. Avis fermeture Bureau de Publicité des Droits 8 novembre dernier
9. Autorisation cours obligatoire élus sur éthique et déontologie
10. Génératrice état dossier
11. Autorisation travaux suite à rapport visite assurance
12. Demande commandite Kiwanis
13. Nomination maire suppléant, substitut à la MRC, représentant pour Réseau Biblio + autorisation signature du maire
14. Attestation dépôt déclaration intérêts financiers qui ont été déposé au dir. gén. au 22 novembre
15. Contrat de contrôle végétation avec Groupe Ferti pour 2022
16. Nomination membre conseil pour suivi dossier avec maire et directeur général :
 - CPE
 - Réfection infrastructure
 - Réforme numéros civiques
 - Piste cyclable
17. Correspondances
18. Période de questions
19. Varia

186-21

Adoption des procès-verbaux du 4 et 5 octobre 2021

Il est proposé par Pascal Laverdière appuyé par Francis Tardif et résolu unanimement;

Que les procès-verbaux du 4 et 5 octobre 2021 soient adoptés tels que présentés.

22 novembre 2021

- 187-21 **Approbation de délégation et de paiement liste des comptes du 3, 8, et 22 octobre et du 1^{er}, 7 et 11 novembre 2021**
Il est proposé par Pascal Laverdière appuyé par Christian Roy et résolu unanimement;
Que le conseil municipal approuve la délégation aux employés et paiement de liste de comptes suivants tels que présentés aux élus.
Les dépôts directs numéros 500 916 à 500 924 totalisant 20 945.31 \$
Les paiements directs numéros : 1242 à 1275 totalisant 27 482.31 \$
Chèques numéros : 15 923 à 15 991 totalisant 426 489.99 \$
Pour un grand total de : 474 917.61 \$
- 188-21 **Demande commandite Cercle des Fermières, Marché de Noël 27 + 28 novembre 2021**
CONSIDÉRANT la demande reçue du Cercle des Fermières datée du 26 octobre 2021;
Il est proposé par Christian Roy, appuyé par Claude Lapointe et résolu unanimement
Que le conseil municipal de Sainte-Hénédine autorise une commandite de 300 \$ pour le Marché de Noël du Cercle des Fermières de Sainte-Hénédine les 27 et 28 novembre 2021.
Le tout sera financé à même le budget prévu à cette fin.
- 189-21 **Nomination Alexis Moreau comme pompier volontaire**
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie;
Il est proposé par Jacques L'Heureux, appuyé par Francis Tardif et résolu unanimement
Que le conseil municipal nomme Alexis Moreau de Saint-Anselme à titre de pompier volontaire pour le service incendie de la municipalité de Sainte-Hénédine selon la politique salariale en vigueur.
- 190-21 **Autorisation cours obligatoire élus sur éthique et déontologie**
CONSIDÉRANT l'obligation faite aux nouveaux élus de suivre une formation sur l'éthique en vertu de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;
CONSIDÉRANT que ces cours sont offerts par la FQM approuvé par la Commission Municipale du Québec;
Il est proposé par Pascal Laverdière, appuyé par Francis Tardif et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise l'inscription des sept (7) élus au cours d'éthique et déontologie obligatoire en 2022.
Le tout sera financé à même le budget 2022 à prévoir à cette fin. Le tout pour un montant d'environ 5 000 \$ plus taxes.
- 191-21 **Génératrice état dossier**
CONSIDÉRANT l'étude reçue de l'ingénieur conseil;
CONSIDÉRANT les délais prévus actuellement de plus de 50 semaines;
Il est proposé par Christian Roy, appuyé par Francis Tardif et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise le directeur général, secrétaire-trésorier à aller en appel d'offres avec un réservoir de 48 heures pour une génératrice neuve sans inverseur automatique dans les meilleurs délais.

22 novembre 2021

- 192-21 **Autorisation travaux suite à rapport visite assurance**
CONSIDÉRANT le rapport produit par la compagnie d'assurance MMQ à la suite de leur visite du 21 septembre 2021;
CONSIDÉRANT qu'il y a des travaux à réaliser afin de se conformer à ce rapport en 2022;
Il est proposé par Pascal Laverdière, appuyé par Christian Roy et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise le directeur général, secrétaire-trésorier à faire réaliser les travaux en 2021 et 2022 et à signer les documents requis de l'assureur. Le tout sera financé à même le budget 2022 pour la demande de remplacement du réservoir à la station de pompage d'aqueduc.
- 193-21 **Demande commandite club Kiwanis**
CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue le 9 novembre 2021 du club Kiwanis pour contribution annuelle habillement des enfants;
CONSIDÉRANT qu'il y a eu une contribution en 2019 pour 14 enfants et en 2020 pour 26 enfants provenant de notre territoire;
Il est proposé par Claude Lapointe, appuyé par Christian Roy et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise le directeur général, secrétaire-trésorier à verser une commandite de 150 \$ pour le club Kiwanis de Sainte-Marie. Le tout sera financé à même le budget prévu à cette fin.
- 194-21 **Autorisation de signature à Yvon Asselin, maire**
CONSIDÉRANT l'élection de M. Yvon Asselin comme maire de la municipalité de Sainte-Hénédine;
CONSIDÉRANT la demande de l'institution financière Desjardins;
Il est proposé par Francis Tardif, appuyé par Marjolaine Lachance et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise M. Yvon Asselin, élu maire de Sainte-Hénédine, à signer et transiger pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine conjointement avec le directeur général, secrétaire-trésorier ou son adjointe en l'absence ou l'incapacité d'agir de ce dernier.
- 195-21 **Nomination maire suppléant et autorisation de signature**
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant à la suite du changement de conseil survenu lors de la dernière période électorale;
Il est proposé par Claude Lapointe, appuyé par Christian Roy et résolu unanimement
Que le conseil municipal nomme Francis Tardif comme maire suppléant jusqu'à la prochaine nomination à ce poste. À ce titre et en l'absence ou l'incapacité d'agir du maire, il est autorisé à signer et transiger pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Hénédine conjointement avec le directeur général, secrétaire-trésorier ou son adjointe en l'absence ou l'incapacité d'agir de ce dernier.

22 novembre 2021

- 196-21 **Nomination d'un substitut pour siéger au conseil de la MRC de la Nouvelle-Beauce**
ATTENDU qu'en vertu de l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le conseil peut nommer un substitut du maire pour siéger à la MRC de la Nouvelle-Beauce afin de remplacer le maire lorsque celui-ci ne peut y siéger;
ATTENDU qu'en vertu de l'article 359 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la MRC de la Nouvelle-Beauce doit avoir en sa possession, une copie de la déclaration d'intérêts pécuniaires à jour du maire et du substitut afin que ceux-ci puissent siéger à la MRC;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Lapointe, appuyé par Christian Roy et résolu à l'unanimité :
De nommer le conseiller Francis Tardif à titre de substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC de la Nouvelle-Beauce. Cette nomination est valide jusqu'au 31 décembre 2025.
D'autoriser la transmission à la MRC de la Nouvelle-Beauce des déclarations d'intérêts pécuniaires à jour du maire et de son substitut.
- 197-21 **Nomination représentant du conseil selon entente avec Réseau Biblio**
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant du conseil tel que prévu à l'entente en vigueur avec Réseau Biblio à la suite du changement de conseil survenu lors de la dernière période électorale;
Il est proposé par Claude Lapointe, appuyé par Marjolaine Lachance et résolu unanimement
Que le conseil municipal nomme Jacques L'Heureux comme représentant du conseil auprès de Réseau Biblio Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches.
- 198-21 **Attestation dépôt déclarations intérêts financiers**
CONSIDÉRANT la réception des déclarations des intérêts financiers de tous les élus par le directeur général, secrétaire-trésorier au 22 novembre 2021;
Il est proposé par Francis Tardif, appuyé par Pascal Laverdière et résolu unanimement
Que le conseil municipal atteste du dépôt des déclarations d'intérêts financiers des membres du conseil par le directeur général, secrétaire-trésorier séance tenante.
- 199-21 **Contrat de contrôle végétation avec Groupe Ferti pour 2022**
CONSIDÉRANT la proposition reçue;
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'avoir le contrôle de végétation pour l'entretien des surfaces de jeux mentionnés à l'offre de service.
Il est proposé par Christian Roy, appuyé par Jacques L'Heureux et résolu unanimement
Que le conseil municipal autorise le directeur général, secrétaire-trésorier à signer l'offre de service avec le Groupe Ferti pour le contrôle de la végétation en 2022 selon les propositions reçues de Groupe Ferti du 17 novembre 2021 pour un montant d'environ 700 \$ taxes incluses.
Le tout sera financé à même le budget d'entretien de loisirs et culture

22 novembre 2021

200-21

Nomination membre conseil pour suivi dossier (CPE, réfection infrastructure, réforme numéros civiques, piste cyclable) avec maire et directeur général

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inclure des membres du conseil aux réunions de travail autres que les séances de travail et publiques tenues avec l'ensemble du conseil sur divers dossiers importants.

Il est proposé par Christian Roy, appuyé par Pascal Laverdière et résolu unanimement

Que le conseil municipal nomme les membres du conseil suivants :

- Claude Lapointe, Jacques L'Heureux et Marjolaine Lachance pour le dossier « CPE »;
- Francis Tardif, Claude Lapointe, Jacques L'Heureux et Marjolaine Lachance pour le dossier « réfection des infrastructures »;
- Claude Lapointe, Jacques L'Heureux et Marjolaine Lachance pour le dossier « réforme des numéros civiques »;
- Francis Tardif, Claude Lapointe, Jacques L'Heureux et Marjolaine Lachance pour le dossier « piste cyclable »;

pour assister aux réunions de travail conjointement avec le maire et le directeur général, secrétaire-trésorier.

201-21

Levée de la séance

Il est proposé par Pascal Laverdière que la séance soit levée.

Il est vingt heures quarante-deux (20h4

« Je, Yvon Asselin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Yvon Asselin,
maire



Yvon Marcoux,
directeur général, secrétaire-trésorier